

LABEL



ATTRIBUTION DU LABEL "ENTREPRISE PARTENAIRE"

Le label est une reconnaissance attribuée aux acteurs économiques du secteur public, privé ou associatif. Il est destiné aux entreprises actives dans le canton de Vaud qui s'engagent dans la réadaptation ou la réinsertion professionnelle.

Le label est décerné pour une durée d'un an par l'office AI Vaud. Il permet aux entreprises de valoriser leur engagement en faveur de la formation, de l'emploi et de l'intégration dans l'économie.



01. À QUI ?

Toute entreprise qui collabore de façon active à une démarche de réadaptation professionnelle en entreprise est éligible. Le label est remis sous la forme d'un courrier accompagné d'un autocollant.



02. CONDITIONS D'OCTROI

Accueil d'un·e bénéficiaire dès:

- 1 mois de stage
- le début d'une formation professionnelle
- le placement



Pour l'obtention du label, envoyez un mail à reinsertion@vd.oai.ch